

Chères et chers collègues de Lettres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre stage :



Enseigner la **littérature** : mission impossible ?

Le jeudi 9 novembre 2023 à Orléans

Des programmes très lourds, des textes classiques avant toute chose... Des épreuves de bac indigestes à l'oral, traditionnelles, formalisées à l'écrit. Une institution souvent sourde - voire menaçante - aux appels des professeurs qui se confrontent à la réalité des élèves. Des élèves de plus en plus éloignés de la lecture d'oeuvres, qui vont chercher les résumés sur internet.

Pas de passerelle entre les programmes de collège et de lycées.

Quelle-s littérature-s enseigner ? Pour quels objectifs ?

Comment enseigner la littérature pour que les élèves "accrochent" ? A quelles conditions la littérature peut-elle ouvrir les jeunes sur le monde ?

Former à l'autonomie de la pensée par les sciences humaines versus l'intelligence artificielle : comment faire ?

Quelles épreuves pourraient être réellement formatrices ? Comment s'émanciper du formalisme des épreuves imposées ?

Et bien d'autres questions sans doute...

1/ Quelles œuvres littéraires étudions-nous avec les élèves ?

Envoyez-nous, portez vos listes : nous échangerons.

2/ Quelle-s littérature-s enseigner ?

Des œuvres patrimoniales... certes, mais quelle part réservée aux autres ?

Une infographie des littératures mondiales : une autre façon d'accrocher les jeunes ?

3/ Intervention d'Isabelle de Peretti, professeure émérite Langue et littérature françaises, INSPE Lille, université de Lille et d'Artois. Membre de l'AFEFF. Elle a co-dirigé avec Sylviane Ahr : **Analyser des textes littéraires du collège au lycée. Quelles pratiques pour quels enjeux ? 2023**

Elle fera un état des lieux de l'enseignement de la littérature au tournant collège/lycée et mettra en débat des pistes de réflexion et des propositions, pour ouvrir des possibles dans cet enseignement fortement contraint.

4/ Pistes pour des programmes, des épreuves et des façons d'enseigner la littérature comme nous les aimerions. Proposition d'appel collectif.

Ce stage est ouvert à toutes et tous.

Nous participons aux frais de déplacement et de repas de nos adhérentes et adhérents

Tous les personnels sont autorisés à s'absenter jusqu'à 12 jours par an pour des formations syndicales .

Seule contrainte : déposer la demande avant le lundi 9 octobre

auprès du secrétariat de son établissement.

Ne pas attendre l'accord de la hiérarchie. Le dépôt du formulaire suffit.

Inscrivez-vous *via* votre espace adhérent·e ou par mail à orleanstours@snes.edu.

EAF : victoire du SNES-FSU

pour les 16 textes dans la voie générale

Depuis la mise en œuvre des réformes du lycée et du baccalauréat, le SNES-FSU n'a cessé d'en dénoncer les impacts négatifs, notamment en français. Le ministre Attal a annoncé le 28 août le passage à 16 textes pour la voie générale. Une victoire du SNES-FSU qui maintient la pression pour d'autres évolutions.

Les collègues de lettres n'en pouvaient plus face aux injonctions intenable, au rythme effréné et aux épreuves insensées... Le SNES-FSU a été le fer de lance des revendications de la profession qu'il n'a cessé de défendre : respect des préconisations adoptées par le CHSCT-MEN du 3 décembre 2021, révision de fond des programmes et des épreuves de Première menée en concertation réelle avec les organisations syndicales et les professeur·es, suppression des oeuvres imposées et de leur renouvellement par quart tous les ans, suppression de la question de grammaire à l'oral, ouverture au libre choix de la méthode d'explication du texte à l'oral, extension de la pondération aux heures effectuées en classe de Seconde, officialisation d'un allègement du nombre de textes à présenter à l'oral de l'EAF avec un appel à n'étudier que 16 textes en voie générale.

C'est sur ce dernier point que le SNES-FSU a été entendu : le ministre Gabriel Attal a annoncé lors de sa conférence de presse ce 28 août l'officialisation des 16 textes pour la voie générale. Cette victoire envoie un signal positif et desserre un peu l'étau pour les professeur·es de lettres. Il n'en demeure pas moins que le chantier de reconstruction en lettres reste considérable et que l'ensemble de nos revendications doit être entendu. Le SNES-FSU demande l'ouverture de concertations avec le ministère car il ne se contentera pas de cette première victoire. D'autres évolutions sont attendues, notamment pour les programmes de Première et les épreuves en voie technologique.

Face à des jeunes en perte de repères, il s'agit de remettre au premier plan l'enseignement, la réflexion, l'expression, la sensibilité plutôt que d'imposer une course effrénée : toujours plus de textes, d'évaluations, d'exercices formels. Il en va de la santé des professeur·es, du bien-être des élèves et de la nécessité de partager un langage commun et une culture commune.

De la lecture au collège

Près de quatre élèves sur dix, à l'issue de la Troisième, n'ont pas le niveau attendu en matière de compétences langagières, de compréhension de l'écrit.

Plus d'un tiers des collégien·nes, toutes « catégories » confondues, se déclarent découragées d'avance quand on leur demande de lire un texte d'une page !

La DEPP l'écrit explicitement : « le rapport à la lecture varie selon l'origine sociale des élèves. »

Une pratique régulière et continue de la lecture en classe, accompagnée d'explications, d'explicitations de la part du/de la professeur·e de français pour guider la compréhension et faire émerger les impressions, réflexions et sentiments des élèves lecteur·rices, serait sans doute un levier intéressant pour modifier des perceptions négatives de la lecture et améliorer les compétences. Mais, pris·es dans l'étau d'horaires de plus en plus serrés au vu de l'étendue des besoins, les professeur·es sont souvent contraint·es de renoncer à la lecture, en classe, d'un texte long et a fortiori d'une œuvre intégrale. Les professeur·es de français souhaiteraient, selon les recommandations des programmes, pouvoir « développer des stratégies de lecture-compréhension en privilégiant un enseignement explicite de la compréhension pour tous les élèves » et les aider à exprimer plus aisément leur opinion sur un texte lu. Encore faut-il qu'on leur en donne le temps !